

Exercices sur les sociétés face aux risques seconde

Les sociétés face aux risques — Corrigé

Durée indicative : **45 min**

Prénom :

Corrigé détaillé

Exercice 1 — Exercice 1 - Maîtriser les notions essentielles

- Un aléa est un phénomène potentiellement dangereux, naturel ou technologique. Un risque apparaît lorsqu'un aléa menace des populations, des activités ou des aménagements. La vulnérabilité désigne la fragilité d'une société face à un risque. La résilience est la capacité d'une société à surmonter une catastrophe et à se reconstruire.
- Les risques naturels sont : séisme, inondation, tempête. Les risques technologiques sont : accident industriel, pollution chimique, rupture de barrage, car ils sont liés à des aménagements ou activités humaines.
- Un même aléa ne produit pas les mêmes effets selon l'exposition des populations, la qualité des constructions, les systèmes d'alerte, les moyens de secours et le niveau de préparation. Une société bien préparée et mieux équipée est généralement moins vulnérable.
- On peut réduire la vulnérabilité en construisant selon des normes adaptées, en interdisant l'urbanisation dans les zones les plus exposées, en mettant en place des systèmes d'alerte, en informant la population ou en organisant des exercices d'évacuation.

Exercice 2 — Exercice 2 - Étude de cas : une commune littorale exposée

- L'aléa est une forte tempête accompagnée d'une possible submersion marine. Les enjeux exposés sont les habitants, les touristes, les logements, les routes, les commerces et les équipements situés en zone basse. Le risque étudié est donc un risque naturel de submersion marine lié à une tempête.
- La vulnérabilité augmente si des habitations sont construites dans les zones basses exposées, si la population connaît mal les consignes de sécurité, si les protections sont insuffisantes ou si la forte fréquentation touristique complique l'évacuation.
- Les pouvoirs publics peuvent limiter ou interdire les constructions dans les zones les plus exposées, aménager des protections adaptées, mettre en place un système d'alerte, informer les habitants, prévoir des itinéraires d'évacuation et organiser des exercices de prévention.
- La commune renforce sa résilience en organisant les secours, en relogant les sinistrés, en réparant les réseaux essentiels, puis en reconstruisant de manière plus sûre. Elle peut aussi tirer les leçons de la catastrophe en modifiant son urbanisme et en améliorant l'information de la population.

Exercice 3 — Exercice 3 - Analyse guidée d'un document

- Le document est une affiche d'information et de prévention. Son auteur probable est la mairie ou un service public de sécurité. Le public visé est la population locale. Le thème est la conduite à tenir face au risque d'inondation.
- Ce document relève de la prévention car il informe les habitants avant ou pendant la crise afin de réduire les comportements dangereux. Il donne des consignes simples pour limiter les victimes et les dégâts, comme se réfugier à l'étage ou préparer un kit d'urgence.
- La voiture peut devenir dangereuse car l'eau peut monter rapidement, emporter un véhicule ou bloquer ses occupants. En circulant, les automobilistes peuvent aussi gêner les secours et s'exposer inutilement au danger.
- Une mesure individuelle est de préparer un kit d'urgence, de couper l'électricité ou de se réfugier à l'étage. Une mesure collective est l'évacuation organisée par les autorités, la diffusion d'informations officielles ou la mise en place d'un dispositif d'alerte.

Exercice 4 — Exercice 4 - Rédiger une réponse organisée

- Les sociétés sont confrontées à des risques naturels et technologiques qui peuvent provoquer des victimes et des dégâts. Pour y faire face, elles cherchent à anticiper les catastrophes, à protéger les populations et à se reconstruire après la crise.
- Les sociétés cherchent d'abord à prévenir les risques. Elles peuvent cartographier les zones exposées, réglementer les constructions, informer les habitants et mettre en place des systèmes d'alerte. Ces mesures permettent de réduire l'exposition des populations et de limiter les conséquences d'un aléa.
- Lorsqu'une catastrophe se produit, les sociétés doivent gérer l'urgence : alerter, évacuer, secourir et assurer l'accès aux besoins essentiels. Après la crise, elles reconstruisent les bâtiments, réparent les réseaux et peuvent adapter l'aménagement du territoire pour éviter de reproduire les mêmes fragilités.
- Ainsi, faire face aux risques consiste à réduire la vulnérabilité des populations avant la catastrophe et à renforcer leur résilience après le choc. Les sociétés les mieux préparées sont généralement capables de mieux limiter les dégâts et de se relever plus rapidement.